



Nicolas Duvoux
Président du CNLE

La capacité à se projeter : un indicateur des inégalités ?

Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), **Nicolas Duvoux** est l'auteur d'un ouvrage passionnant sur la prise en compte de la subjectivité pour évaluer l'état des inégalités. Une occasion de repenser l'approche de nos politiques sociales.

Union Sociale: Qu'est-ce qui vous a conduit à rédiger cet ouvrage sur le sentiment subjectif de l'avenir ?

Nicolas Duvoux: Depuis plusieurs années maintenant, je constate un décalage entre une vision très macro-économique des outils de mesure de la pauvreté et des inégalités et les constats que l'on peut faire sur le terrain, lorsque l'on s'intéresse de près au secteur social. L'expérience et le vécu des personnes en situation de précarité sont très rarement pris en compte comme un fait objectif que l'on peut analyser et qui peut enrichir la complexité des chiffres. D'autre part, il faut constater que les groupes sociaux généralement observés (les riches, les pauvres, les

classes moyennes), sont généralement étudiés de façon isolée. L'un des objectifs de cet ouvrage est de mettre en relation ces différents groupes et d'étudier comment ces derniers interagissent les uns avec les autres pour arriver à une lecture plus transversale et plus riche de la société dans son ensemble. Ce sont tous ces raisons qui m'ont poussé à rédiger cet ouvrage.

Union Sociale: En quoi ce sentiment subjectif peut-il permettre de décrire les inégalités dans notre pays ?

Nicolas Duvoux: L'observation du sentiment de l'avenir, le rapport subjectif à sa propre trajectoire sociale, permet d'avoir une vision plus fine de

l'état des inégalités, en nous donnant des informations sur la manière dont les gens se situent sur l'échelle sociale. Les personnes ont ainsi la possibilité de se positionner par rapport aux autres, au regard du ressenti de leur situation et ceci est très instructif. De plus, le rapport au temps, c'est-à-dire, la manière dont les personnes se projettent dans l'avenir avec plus ou moins de confiance, donne également de précieuses informations parce qu'elle met en relation le subjectif avec les conditions matérielles d'existence. À ce titre, l'on peut schématiquement considérer que les personnes titulaires d'un patrimoine, et notamment un patrimoine conséquent, ont une capacité bien plus grande à se projeter que celles qui en sont dépourvues.

Union Sociale: Cette crainte concernant l'avenir est-elle l'apanage des milieux les plus défavorisés? N'y-a-t-il pas aussi une peur du déclassement du côté des classes moyennes?

Nicolas Duvoux: Cette question est tout fait centrale et c'est tout l'objet de cet ouvrage. Le but de celui-ci est de ne pas se contenter de regarder les niveaux de vie pour évaluer la pauvreté, mais bien d'élargir la focale en proposant une approche qui viendra compléter des chiffres et des statistiques. Par exemple, on observe traditionnellement que les jeunes sont les premières victimes de la pauvreté et que les retraités ont comparativement des niveaux de vie bien plus favorables. Pourtant, si vous écoutez le ressenti d'une personne bénéficiant d'une petite retraite, locataire de son logement, ces constats, communément admis depuis longtemps, ne sont plus aussi évidents. Le subjectif donne accès à des zones de fragilité sociale, en général, en-dessous des radars.

Union Sociale: Peut-on également avoir le sentiment d'être pauvre sans être classé objectivement dans cette catégorie?

Nicolas Duvoux: Bien sûr. L'exemple des Gilets jaunes a montré que des personnes qui n'étaient pas considérées comme pauvres selon les statistiques pouvaient avoir le sentiment, en raison de leur situation territoriale, du prix de l'essence, de la faiblesse des services publics là où elles résident, de ne pas pouvoir joindre les deux bouts. Ne pas les écouter, sous prétexte qu'elles ne rentrent pas dans les cases, a des effets délétères et surtout nous empêche de voir une partie de la réalité sociale de notre pays. Il est aussi intéressant de constater que des personnes en situation matérielle objectivement difficile peuvent avoir le sentiment de ne pas être pauvre et d'être en capacité de se projeter dans l'avenir et dans ceux de leurs enfants. Je pense en particulier à certains migrants qui

après avoir connu une situation très précaire sur le chemin de leur migration, se stabilisent dans un logement, obtiennent un travail et voient leurs enfants scolarisés.

Union Sociale: Comment mesurer cette somme de subjectivités?

Nicolas Duvoux: Cette somme des subjectivités va nous permettre de dessiner des tendances globales sur l'état des inégalités et sur la manière dont les catégories sociales se perçoivent les unes par rapport aux autres, avec un critère décisif qui est la capacité ou non de mobiliser ses revenus pour se projeter dans l'avenir. Ces grandes tendances nous donnent une vision globale de l'état de notre société, en permettant d'atténuer le clivage entre la mesure et l'expérience vécue.

Union Sociale: Cette approche par la subjectivité ne risque-t-elle pas de décrédibiliser la recherche d'objectivité scientifique qui décrit les déterminants matériels de la pauvreté?

Nicolas Duvoux: Le but de ma démarche n'est absolument pas de rendre obsolète la valeur de la recherche objective et scientifique de la pauvreté, à laquelle je reste très attaché. Il s'agit au contraire de l'affiner, en apportant un éclairage supplémentaire pour que notre vision des précarités et des inégalités soit plus large et plus juste. Je suis tout à fait conscient que les travaux que je publie feront l'objet de critiques des acteurs avant tout attachés à l'objectivité des chiffres, mais je suis ouvert

© Françoise Stjepovic



« L'observation du sentiment de l'avenir, le rapport subjectif à sa propre trajectoire sociale, permet d'avoir une vision plus fine de l'état des inégalités en nous donnant des informations sur la manière dont les gens se positionnent sur l'échelle sociale. »

au débat et à l'échange de points de vue qui nous font forcément avancer et sortir des idées trop préconçues, en particulier lorsqu'il s'agit d'envisager les réponses à apporter du côté des politiques publiques. Par exemple, pour beaucoup, l'une des manières de lutter contre les inégalités patrimoniales est de travailler sur la fiscalité, en augmentant notamment les droits de succession. Pourtant, si l'on écoute les personnes les plus modestes, elles ne sont pas d'accord avec cette option. En effet, elles considèrent qu'un patrimoine, même limité, doit être protégé car il est le fruit des efforts de toute une vie et ce, même si les plus modestes sont, objectivement, des bénéficiaires de cette forme de redistribution. Ces représentations, démontrées par des données d'enquête, sont tout aussi objectives que la mesure des inégalités de niveau de vie. Il faut les prendre autant au sérieux. L'objectif et le subjectif sont indispensables et doivent être pensés ensemble. ▶

Qui est-il?

Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), **Nicolas Duvoux** est également sociologue, professeur à l'Université Paris 8. Spécialiste des questions de pauvreté, de précarité et d'inégalités sociales à partir d'un ancrage dans l'étude des institutions et des politiques sociales saisies à partir de leur réception, il conduit actuellement plusieurs chantiers de recherche sur les inégalités sociales. Il s'exprime ici à titre personnel.



© DR

« *L'exemple des Gilets jaunes a montré que des personnes qui*

n'étaient pas considérées comme pauvres selon les statistiques pouvaient avoir le sentiment, en raison de leur situation territoriale, du prix de l'essence, de la faiblesse des services publics là où elles résident, de ne pas pouvoir joindre les deux bouts. »

► **Union Sociale :** Vous soulignez dans votre ouvrage que le patrimoine, au-delà des avantages immédiats qu'il offre, donne une certaine confiance dans l'avenir et insécurise donc ce qui n'en n'ont pas. À quelles conditions notre système de protection

sociale peut-il offrir aux personnes sans patrimoine la sécurité qu'elles recherchent ?

Nicolas Duvoux : Notre système de protection sociale peut être perçu comme le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Dans ce cadre, la première priorité est de réduire les inégalités en s'appuyant sur notre fiscalité, mais cela ne suffit pas. En effet, il s'agit de permettre à chacun d'entre nous de se projeter dans l'avenir, en dépit de sa situation sociale ou de son patrimoine. Tout ceci passe par la sécurisation d'un revenu minimal permettant de se sentir suffisamment en sécurité pour envisager le futur et celui de ses enfants, mais également par la possibilité pour tous d'avoir accès à un logement décent, en faisant de ce poste un enjeu politique majeur. Il semble également nécessaire de renforcer les services publics dans certains territoires car la difficulté pour de nombreuses populations d'accéder à des services essentiels, comme la santé par exemple, reste un facteur d'angoisse et d'insécurité pour l'avenir.

Union Sociale : Comment les politiques sociales peuvent-elles prendre en compte le ressenti des personnes qui vivent cette insécurité vis-à-vis de l'avenir ?

Nicolas Duvoux : Il convient de tenir compte de l'expérience des personnes, en prenant en compte leur parole dans la conception des dispositifs qui les concernent, faute de quoi ces derniers resteront inaccessibles et cela favorisera le non-recours aux droits. Ceci étant dit, il faut être très attentif aux conditions de prise en compte de cette parole, en veillant à ce qu'elle soit toujours contextualisée pour rester, dans le cadre du travail scientifique, intégrée à un projet de connaissance global. Il faut également maintenir un équilibre entre cette expérience identifiée et l'équilibre général des politiques sociales qui implique une certaine technicité. Sans cette technicité, il est impossible de faire fonctionner un système de protection sociale opérant.

Propos recueillis par Antoine Janbon

Repenser l'évaluation des inégalités

C'est une approche tout à fait originale de la pauvreté que nous propose Nicolas Duvoux dans son dernier ouvrage intitulé : « L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine. » Croisant réflexion spéculative et enquêtes sur le bas, le milieu et le haut de la société, l'auteur montre comment le sentiment de l'avenir représente un indicateur précieux et sans doute irremplaçable de la position sociale. La capacité subjective à se projeter positivement dans l'avenir constitue une clé de lecture de la société. Elle permet de décrire la hiérarchie

sociale mais aussi de rendre compte des relations inégalitaires qui s'y nouent et de leur reproduction. Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne face à la crise de l'avenir. Les plus dotés sont aussi les mieux à même de maîtriser l'avenir, individuel et collectif, ce qui entraîne anxiété et peur du déclassement au sein des classes moyennes, dépossession et insécurité radicale en bas de l'échelle sociale. Sans renier la recherche d'objectivité scientifique mais au contraire en affinant les instruments, Nicolas Duvoux démontre comment la subjectivité peut

servir de révélateur aux inégalités, notamment de classe sociale. Il fait ressortir l'importance du patrimoine économique à partir de la sécurité que sa possession procure et de l'insécurité sociale endémique dans laquelle son absence plonge. Bref, un ouvrage passionnant à découvrir de toute urgence.

Pour plus d'informations :

L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine, Nicolas Duvoux, PUF, août 2023, 400 p.